



**LA TAXE DE SURVEILLANCE PERÇUE AUPRÈS DES ORGANISMES
D'AUTORÉGULATION EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE
BLANCHIMENT D'ARGENT : NATURE JURIDIQUE ET
CONSTITUTIONNALITÉ**

AUTEUR:

Xavier Oberson

PUBLICATION:

Aktuelle Juristische Praxis

PAGE:

p. 51

NUMÉRO DE REVUE:

1/2007